

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

SECOND YEAR

CONSEIL DE SECURITE PROCES-VERBAUX OFFICIELS

DEUXIEME ANNEE

No. 108

225th meeting

30 December 1947

225ème séance

30 décembre 1947

(18 p.)

Lake Success
New York

TABLE OF CONTENTS

Two hundred and twenty-fifth meeting

	<i>Page</i>
434. Provisional agenda	2821
435. Adoption of the agenda	2821
436. Continuation of the discussion on the Indonesian question	2822
437. Remarks on departure of three members of the Security Council	2823

Documents

The following document, relevant to the two hundred and twenty-fifth meeting, appears as follows:

Official Records of the Security Council:

Second Year, Supplement No. 8, Annex 17
Letter from the representative of the United States of America to the Secretary-General dated 17 February 1947 and enclosed draft trusteeship agreement for the former Japanese mandated islands (document S/281)

TABLE DES MATIERES

Deux-cent-vingt-cinquième séance

	<i>Pages</i>
434. Ordre du jour provisoire	2821
435. Adoption de l'ordre du jour	2821
436. Suite de la discussion de la question indonésienne	2822
437. Allocution à l'occasion du départ de trois membres du Conseil de sécurité	2823

Documents

Le document se rapportant à la deux-cent-vingt-cinquième séance figure dans la publication suivante:

Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité:

Deuxième Année, Supplément No 8, Annexe 17
Lettre, en date du 17 février 1947, adressée par le représentant des Etats-Unis d'Amérique au Secrétaire général et projet d'accord de tutelle sur les îles antérieurement sous mandat japonais (document S/281/Corr. 1)



SECURITY COUNCIL

CONSEIL DE SECURITE

OFFICIAL RECORDS		PROCES-VERBAUX OFFICIELS
SECOND YEAR	No. 108	DEUXIEME ANNEE

TWO HUNDRED AND TWENTY-FIFTH MEETING

Held at Lake Success, New York,
on Tuesday, 30 December 1947, at 3 p.m.

President: Mr. J. Hood (Australia).

Present: The representatives of the following countries: Australia, Belgium, Brazil, China, Colombia, France, Poland, Syria, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

434. Provisional agenda (document S/Agenda 225)

1. Adoption of the agenda.
 2. The Indonesian question:
Work of the Committee of Good Offices in
Indonesia established by the resolution of the
Security Council of 25 August 1947.¹

435. Adoption of the agenda

The PRESIDENT: Is there any objection to the adoption of the agenda?

Sir Alexander CADOGAN (United Kingdom): I have no objection to the adoption of the agenda, but I wish to ask the President exactly what item 2 is. It is stated here to be just the Indonesian question and there is no reference to any document. The last time we met, the President told us that it would be useful to meet today, as we then thought we should have a report from the Committee of Good Offices. I do not know whether we have that report or not; I think not.

If we do not have it, there is no indication of the particular aspect of the question that is in-

PROCES-VERBAUX OFFICIELS

DEUXIÈME ANNEE

No 108

DEUX-CENT-VINGT-CINQUIÈME SÉANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le mardi 30 décembre 1947. à 15 heures.*

Président: M. J. Hood (Australie).

Présents: Les représentants des pays suivants: Australie, Belgique, Brésil, Chine, Colombie, France, Pologne, Syrie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

434. Ordre du jour provisoire (document S/Agenda 225)

1. Adoption de l'ordre du jour.
 2. La question indonésienne :
Travaux de la Commission de bons offices en Indonésie créée par la résolution du Conseil de sécurité du 25 août 1947.¹

435. Adoption de l'ordre du jour

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il des objections à l'adoption de l'ordre du jour?

'Sir Alexander CADOGAN (Royaume-Uni) : (*traduit de l'anglais*) : Je n'ai pas d'objections à l'adoption de l'ordre du jour, mais je voudrais demander au Président sur quoi porte exactement le point 2. En effet, l'ordre du jour indique simplement la question indonésienne, et il n'est fait mention d'aucun document. A notre précédente séance, le Président nous a déclaré qu'il serait utile de nous réunir aujourd'hui, car nous pensions alors être saisis du rapport de la Commission de bons offices. J'ignore si nous avons reçu ce rapport, mais je présume que non.

Dans la négative, rien n'indique de quels aspects particuliers de la question nous avons à délibérer,

¹See *Official Records of the Security Council*, Second Year, No 83.

tended to be discussed, and I submit that it would be improper, and probably undesirable, for the Security Council to have a general discussion on the Indonesian question while the Committee which was appointed on our initiative is just getting down to its work on the spot.

If there is no report, perhaps the President would be able to tell us what the prospects are with regard to the date at which that report will be received, so that we could then have a later meeting to discuss it. I say this only because there is no indication of any particular aspect of the problem with which we should occupy ourselves today; I think it is undesirable to have a general discussion at this time.

The PRESIDENT: I should explain that the inclusion of this item on the agenda was, of course, in anticipation of the possible receipt of the interim report which had been promised by the Committee of Good Offices. The Security Council will recall that at the two hundred and twenty-fourth meeting¹ we had a communication before us from the Chairman of the Committee of Good Offices indicating that a telegraphic report might be available in New York on or about 22 December. That report did not arrive. There has been a further communication since then from the Chairman of the Committee of Good Offices, which I think the members of the Security Council now have before them, indicating that a fuller report is in preparation and will be forwarded by air mail on its early completion.

I understand that is the latest advice from the Committee, and it is of course unknown whether the report is actually on its way. It certainly has not been received. In the circumstances, I find no reason to dissent from the observations of the representative of the United Kingdom.

The purpose of the inclusion of this item on the agenda was merely to safeguard the position of the Security Council in case the report had been received in time for distribution and study by members of the Security Council.

The agenda was adopted.

436. Continuation of the discussion on the Indonesian question

The PRESIDENT: As there are no observations on item 2 of the agenda, I propose that we should adjourn discussion of the Indonesian question.

The President's proposal was adopted.

437. Remarks on departure of three members of the Security Council

The PRESIDENT: That concludes the formal business of this meeting. This is the last meeting of the Security Council for the year 1947 and it might be fitting that the opportunity should be

et j'estime qu'il serait déplacé, et probablement inopportun, de la part du Conseil de sécurité, d'engager une discussion générale sur la question indonésienne, alors que la Commission nommée sur notre initiative commence à peine ses travaux sur les lieux.

Si le rapport n'est pas encore parvenu au Conseil, le Président pourra peut-être nous dire à quel moment on devrait le recevoir, de sorte que nous puissions prévoir une séance ultérieure pour l'examiner. Je fais cette remarque uniquement parce que rien ne précise de quels aspects particuliers du problème nous avons à nous occuper aujourd'hui. J'estime qu'il est inopportun, à l'heure actuelle, d'ouvrir une discussion générale.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je dois préciser que le point en question a été inscrit à l'ordre du jour en prévision de la réception éventuelle du rapport provisoire que la Commission de bons offices a promis. Les membres du Conseil de sécurité se rappellent qu'à la deux-cent-vingt-quatrième séance,¹ nous avions reçu du Président de la Commission de bons offices une communication annonçant qu'un rapport envoyé par télégramme nous parviendrait ici, à New-York, aux environs du 22 décembre. Ce rapport ne nous est pas parvenu. Depuis, nous avons reçu du Président de la Commission de bons offices une nouvelle communication, que les membres du Conseil de sécurité ont, je crois, entre les mains, et qui nous apprend que la Commission prépare actuellement un rapport plus complet qui, aussitôt terminé, nous sera transmis par la poste aérienne.

Telles sont les dernières nouvelles reçues de la Commission et nous ignorons évidemment si le rapport est effectivement en route. Ce qui est certain, c'est qu'il ne nous est pas parvenu. Dans ces conditions, je ne vois aucune raison de ne pas souscrire aux observations du représentant du Royaume-Uni.

En inscrivant le point en question à l'ordre du jour, on a seulement voulu éviter que le Conseil de sécurité fût pris au dépourvu au cas où le rapport aurait été reçu en temps utile pour être distribué aux membres du Conseil de sécurité dans des délais leur permettant de l'étudier.

L'ordre du jour est adopté.

436. Suite de la discussion de la question indonésienne

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Comme le point 2 de l'ordre du jour ne donne lieu à aucune observation, je propose d'ajourner l'examen de la question indonésienne.

La proposition du Président est adoptée.

437. Allocution à l'occasion du départ de trois membres du Conseil de sécurité

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Ainsi se trouve épousé l'ordre du jour officiel de cette séance. La présente séance est la dernière du Conseil de sécurité pour l'année 1947. Je crois qu'il

¹See *Official Records of the Security Council, Second Year, No. 107.*

¹Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Deuxième Année, No 107.*

taken to note formally the departure from the Security Council of three of its present members.

Mr. MUÑIZ (Brazil) : On the termination of the membership of my country in the Security Council, I wish to convey to my colleagues an expression of deep appreciation for the many proofs of confidence and consideration with which they have honored the representatives of Brazil in this body. It was my arduous duty to succeed, in this distinguished company, an eminent fellow countryman, Ambassador Oswaldo Aranha, to whose record of outstanding service to the cause of peace on the American continent must be added his admirable efforts as a representative on the Security Council as well as in his capacity as President during two sessions of the General Assembly of the United Nations, to promote international collaboration and world peace.

Ambassador Aranha's predecessor, the late Ambassador Pedro Leao Velloso, likewise enjoyed the esteem and confidence of his colleagues in recognition of his high qualities of discernment and clear-sightedness his unshakeable faith in the benefits of peace and the wealth of diplomatic experience which he had accumulated throughout a lifetime of public service.

Our first representative on the Security Council, Ambassador Cyro de Freitas-Valle, distinguished himself by his constructive action during the organization and early deliberations of the Security Council.

Whether through the efforts of my distinguished predecessors or through my own modest contribution, the delegation of Brazil has brought to the work of the Security Council a disinterested effort for peace in the long-standing tradition of international collaboration, the roots of which lie in the innate vocation of the Brazilian people for pacific solutions favouring the victory of persuasion over force. This tradition and this vocation have always been a source of inspiration for the representatives of Brazil.

It is my agreeable duty to refer also to the contribution of Brazil to the work of the Atomic Energy Commission through the constructive action of my country's representative on that body, Captain Alvaro Alberto. The services which he has rendered in this highly important field have won for him the respect and esteem of his colleagues.

Throughout the long months of almost continuous labour during which I have had the honour of sitting at the side of my colleagues, joining my efforts to theirs in the search for solutions which might adjust conflicts, and notwithstanding the fact that such efforts have not always been crowned with success, there has been no lessening in my confidence in the future action of the Security Council as the organ of the United Nations primarily vested with the function of maintaining peace and security in international life.

All human work is by nature imperfect. All progress is necessarily slow, as the result of an

convient de saisir l'occasion pour prendre acte officiellement du départ de trois, membres actuels du Conseil de sécurité.

M. MUÑIZ (Brésil) (*traduit de l'anglais*) : A l'expiration du mandat de mon pays au Conseil de sécurité, je tiens à exprimer à mes collègues ma profonde gratitude pour les nombreux témoignages de confiance et d'estime dont les représentants du Brésil au Conseil ont été honorés. Il m'est échu la tâche difficile, dans une assemblée aussi distinguée de prendre la succession de mon éminent compatriote, M. l'Ambassadeur Oswaldo Aranha ; aux services exceptionnels qu'il a rendus à la cause de la paix sur le continent américain, il faut ajouter les efforts admirables qu'il a déployés, tant en sa qualité de représentant au Conseil de sécurité qu'en sa qualité de Président de deux sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies, en faveur de la collaboration internationale et de la paix mondiale.

Son prédécesseur, feu l'Ambassadeur Pedro Leao Velloso, fut également honoré de l'estime et de la confiance de ses collègues, en reconnaissance de ses grandes qualités de clairvoyance et de discernement, de sa foi inébranlable dans les bienfaits de la paix et d'une expérience diplomatique étendue qui était le résultat d'une existence vouée toute entière au service du bien public.

Notre premier représentant au Conseil de sécurité, M. l'Ambassadeur Cyro de Freitas-Valle, s'est signalé par l'action constructive qu'il a menée au cours de l'organisation et des premières délibérations du Conseil de sécurité.

Par les efforts de mes éminents prédécesseurs, par ma modeste contribution aussi, la délégation du Brésil a fourni, au cours des travaux du Conseil de sécurité, un effort désintéressé pour la paix, en harmonie avec sa longue tradition de collaboration internationale, dont les racines se trouvent dans le goût inné du peuple brésilien pour les solutions pacifiques qui favorisent la victoire de la persuasion sur la force. Cette tradition et ce goût ont toujours inspiré les représentants du Brésil.

C'est pour moi un agréable devoir de mentionner aussi la contribution que le Brésil a apportée aux travaux de la Commission de l'énergie atomique, par l'action constructive du représentant de mon pays au sein de cet organe, le capitaine Alvaro Alberto. Les services qu'il a rendus dans ce domaine si important lui ont valu le respect et l'estime de ses collègues.

Au cours des longs mois de travail presque continual pendant lesquels j'ai eu l'honneur de siéger aux côtés de mes collègues, joignant mes efforts aux leurs dans la recherche de solutions susceptibles de régler les conflits, et bien que ces efforts n'aient pas toujours été couronnés de succès, j'ai toujours gardé la même confiance dans l'activité future du Conseil de sécurité, l'organe des Nations Unies auquel incombe, au premier chef, la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Toute œuvre humaine est par nature imparfaite. Tout progrès est nécessairement lent, lors-

unceasing effort to overcome opposition in a truly dialectic process of trial and error. Imperfection, failure even, are conditions of improvement, for they determine the great impulses which are capable of creating a broader reality. Human work should offer the aspect of an open and unfinished structure demanding constant toil for its completion.

qu'il faut un effort incessant pour vaincre l'opposition grâce aux ressources des procédés par tâtonnements et de la dialectique. L'imperfection, l'insuccès même sont des conditions nécessaires au progrès car elles déterminent les grandes impulsions capables d'engendrer une réalité plus large. Et l'œuvre humaine ne saurait mieux être représentée que sous la forme d'une construction incomplète dont l'achèvement exige un labeur constant.

Le monde traverse actuellement une de ces graves périodes de désorganisation qui donnent toujours naissance à l'organisation de l'avenir, une période de chaos d'où sortira l'ordre de demain.

Le *status quo* a été aboli; un nouvel ordre est en voie de formation. Si d'une part le progrès et le développement des connaissances techniques permettent à l'homme de dominer peu à peu les forces de la nature, le même processus l'a privé, d'autre part, de sa sécurité, accentuant son isolement moral et le plaçant à la merci d'abstractions dont on veut que sa destinée soit fonction.

Dans ces circonstances, il n'était pas humainement possible que le Conseil de sécurité, après deux courtes années d'exercice, ait pu résoudre tous les conflits, conflits d'intérêts ou conflits d'idéologies, qui, pour la plupart, sont l'héritage du passé ou les conséquences inévitables de la dernière guerre.

Le Conseil de sécurité est un organe essentiellement politique: dans sa composition, les membres permanents représentent une distribution de la puissance en fonction de la situation internationale actuelle. Lorsqu'ils ont défini la structure du Conseil, les auteurs de la Charte à San-Francisco ont obéi à une conception réaliste selon laquelle la sécurité des nations au stade actuel de leur développement ne peut se fonder uniquement sur le droit international mais doit s'appuyer aussi sur la puissance.

En conséquence, le Conseil de sécurité a été habilité à avoir recours à la force chaque fois que tous les efforts de règlement pacifique se seront avérés infructueux. C'est là que réside l'innovation principale de l'Organisation des Nations Unies par rapport à la Société des Nations.

Il n'y a aucun doute qu'un organisme international ne peut renoncer entièrement à l'emploi de la force. Il devrait toujours rester la possibilité d'un appel final à la force, lorsque toutes les ressources de la persuasion auront été épuisées sans succès.

En dernière analyse, toutefois, toutes les tentatives d'organisation de la vie internationale sur une base solide doivent être fondées sur la primauté de la loi plutôt que de la force. Dans un monde dont la complexité croît de jour en jour, à la cadence du progrès technique qui entraîne des relations de plus en plus étroites entre les peuples, les intérêts deviennent de plus en plus indépendants et, par suite, les conflits deviennent de plus en plus nombreux et complexes. La force elle-même ne peut les résoudre, et il faut sans cesse l'intervention de la raison et de l'intelligence

The world is undergoing one of those grave periods of disorganization from which always arises the organization of the future, a period of chaos from which will develop the order of tomorrow.

The *status quo* has been broken and a new order is being created. If progress, on the one hand, together with the development of technical knowledge, is steadily enabling man to dominate the forces of nature, the same development, on the other hand, has deprived him of security, accentuating his moral isolation and placing him at the mercy of abstractions which presume to control his destiny.

It would not humanly be possible in these circumstances for the Security Council, in two short years of operation, to succeed in solving all conflicts, some of which are conflicts of interests, others of ideology, many rooted in the ancient past and many the inevitable consequences of the late war.

The Security Council is essentially a political organ in the composition of which the permanent members represent a distribution of power commensurate with the present international situation. Its structure, as defined in the Charter elaborated at San Francisco, obeyed the realistic conception that the security of nations at the present stage of development cannot be based upon international law alone but must seek support in power also.

The Security Council was accordingly entrusted with the use of force whenever all attempts to secure a peaceable solution proved unavailing. This constitutes the principal innovation of the United Nations by comparison with the League of Nations.

There is no doubt that an international organization cannot altogether waive the use of force. There should always remain the possibility of an ultimate appeal to it after the resources of persuasion have failed.

In the final analysis, however, all attempts to organize international life on a solid basis must be founded on the predominance of law rather than that of force. In a world whose complexities increase daily in ratio to technical progress, bringing about ever-closer relations between peoples, there is a growing interweaving of interests, and conflicts tend for this reason to become more numerous and complicated. Force by itself is incapable of solving them, and the unceasing intervention of reason and intelligence is necessary for their adjustment so that the changes required to

maintain in equilibrium the structure of peace, which is always unstable, may be proposed and put into effect.

This means that peace and security are more and more the work of human intelligence and statesmanship and of the capacity to adjust and solve the contradictions of reality, which is essentially subject to change.

Peace cannot be an isolated phenomenon. It is rather a continuous process developed in time and space and requiring not only the adjustment of conflicts and situations, but also the exercise of constant creative action. As the experience of the Security Council is broadened, and after correction of the rigidity which the rule of unanimity has introduced into its procedure—that correction can be achieved through tacit agreement among the permanent members—the action of the Council for the maintenance of peace will become more and more effective. The ample powers at its command offer immense possibilities for the realization of a system of peace and security characterized not only by the absence of conflict, but also by a ceaseless creative effort in international life.

Such are the parting wishes which I should like to express, together with my renewed thanks for the proofs of esteem which I have received from each and all of my colleagues.

Mr. KATZ-SUCHY (Poland) : The end of the year is the traditional time for looking back over the record of accomplished work. For the Polish delegation, this date also marks the end of its term as a non-permanent member of the Security Council and I should therefore like to review briefly its position during the two years of its membership in this principal organ of the United Nations.

It was a great privilege indeed, and at the same time a great responsibility, to be elected by the United Nations during its first General Assembly as a member of the Security Council. No doubt those who wanted to see Poland represented on the Security Council took into consideration the role Poland played during the war, its sufferings during the period of German occupation and the great contribution of the Polish nation which fought in accordance with our best historic traditions on all the fronts—in the air, on the seas, on land and in the underground.

The Polish delegation has always considered that it represented on the Security Council not only itself, or even the regional group from which it has been chosen, but all the United Nations.

Its attitude in all problems which were brought before the Council was dictated, therefore, not only by its own national interests. Its primary consideration was given to the interests of peace and security. It has always acted in accordance with the letter and spirit of the Charter. It has always considered as its paramount duty to serve the fundamental interests of the United Nations

pour les régler, de manière qu'on puisse proposer et mettre en œuvre les modifications requises pour maintenir l'équilibre de cet édifice instable qu'est la paix.

Ainsi de plus en plus la paix et la sécurité sont des œuvres de l'intelligence humaine et procèdent de la science politique et de l'aptitude à concilier et à pénétrer les contradictions de la réalité qui, par essence, est toujours mouvante.

La paix ne peut être un phénomène isolé. C'est plus exactement un processus continu dans le temps et dans l'espace qui requiert non seulement le règlement des conflits et des situations litigieuses, mais aussi le jeu d'une activité créatrice continue. A mesure que s'enrichira l'expérience du Conseil de sécurité, et lorsqu'on aura porté remède à la rigidité qu'impose dans sa procédure la règle de l'unanimité, ce qui peut être obtenu par l'accord tacite des membres permanents, le rôle du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix sera de plus en plus efficace. Les pouvoirs très étendus dont il dispose offrent d'immenses possibilités pour la réalisation d'un système de paix et de sécurité caractérisé non seulement par l'absence de conflits, mais aussi par un effort créateur incessant dans le domaine de la vie internationale.

Tels sont les voeux que je désirais formuler avant d'quitter le Conseil; en même temps, je tiens à redire ma gratitude pour les témoignages d'estime que j'ai reçus de tous mes collègues.

M. KATZ-SUCHY (Pologne) (*traduit de l'anglais*) : La fin de l'année est l'époque traditionnelle où l'on fait le bilan du travail accompli. Pour la délégation polonaise, cette période coïncide également avec la fin de son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité, et j'aimerais passer brièvement en revue l'attitude de ma délégation au cours des deux années durant lesquelles nous avons été membres de cet organe essentiel des Nations Unies.

Ce fut certes un grand privilège, en même temps qu'une grande responsabilité, que d'être élu membre du Conseil de sécurité au cours de la première session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ceux qui souhaitaient que la Pologne fût représentée au Conseil de sécurité ont sans doute pris en considération le rôle qu'elle a joué pendant la guerre, les souffrances qu'elle a subies sous l'occupation allemande ainsi que la généreuse contribution de la nation polonaise qui, sur tous les fronts—dans les airs, sur les mers, sur terre et dans la résistance—a lutté conformément à ses meilleures traditions historiques.

La délégation polonaise a toujours estimé qu'elle représentait au Conseil de sécurité non seulement son propre pays, non seulement le groupe régional parmi lequel elle a été choisie, mais bien toutes les Nations Unies.

Devant tous les problèmes dont le Conseil a été saisi, son attitude a été par conséquent dictée non seulement par ses intérêts nationaux propres, mais surtout par les intérêts de la paix et de la sécurité. Elle a toujours agi conformément à la lettre et à l'esprit de la Charte. Elle a toujours estimé que son premier devoir était de servir les intérêts fondamentaux des Nations Unies et non les intérêts

and not the interests of one country or of a group of countries. This principle has guided it during its two years of work in the Security Council, as well as in every other organ of the United Nations on which it was represented.

The war against fascism has taught us that peace is indivisible and collective; and that wherever it is threatened, the security, the peace and the freedom of our people are equally endangered. To every Pole, therefore, the United Nations, representing the universal interest in the maintenance of peace and security, represents at the same time the primary and principal interest of the Polish nation. The war has taught us that only by a common effort of all nations, small and large, can we maintain and guarantee the peace.

At the same time, we have learned that the role in maintaining the peace varies, and that much more responsibility in this matter is to be assumed by the big Powers. This is a lesson of life which we learned at the gravest hour of our nation, much stronger than any theory invented in a school or in a laboratory. It was our desire, therefore, to continue this new form of international collaboration, born in our common fight against the enemy of humanity and embodied in the structure of the United Nations, in the special position of the Security Council and of the permanent members of the Council.

We accepted the fact that at the very basis of the Organization of the United Nations lies the principle of understanding and compromise. This is the only way the United Nations can work and achieve its purposes. Whenever possible, therefore, my delegation has attempted to bring about such compromise and understanding and it was one of those which always — although often in vain — called for understanding.

I must confess that the realization of the existing disagreements is by no means gratifying. We understand, however, that this cannot be ascribed to the special position the five permanent members enjoy. We have opposed the clamour and propaganda of those who thought that by abolishing these special rights they can improve the entire Organization. We fully understand that we are living in a transitional period when the effects of the war are still in process of liquidation and when the differences and disputes between the major Allies are much greater than at the time when we were faced with one great problem — victory over the enemy.

My Government believes, however, that agreement on all the controversial issues is not only possible but most essential. The preliminary requirement for such an agreement, which might become the foundation of harmonious co-operation, is a proper understanding of the differences in approach to various international problems. Every effort must be made to lessen these differences in the approach to various problems by having mutual respect and by constantly bearing in mind the final goal of all of us — peace. Only by working together can we win the peace as we have won the war.

particuliers d'un pays ou d'un groupe de pays. Ce principe l'a guidée durant les deux années de son activité tant au Conseil de sécurité que dans tous les autres organes des Nations Unies où la Pologne a été représentée

La guerre contre le fascisme nous a appris que la paix est indivisible et collective et que partout où elle est menacée, la sécurité, la paix et les libertés de notre peuple sont également en danger. C'est pourquoi pour chaque Polonais, les Nations Unies, qui représentent l'intérêt universel dans le maintien de la paix et de la sécurité, représentent en même temps l'intérêt capital et primordial de la nation polonaise. La guerre nous a appris que seul l'effort commun de toutes les nations, petites et grandes, permet de maintenir et de garantir la paix.

En même temps, nous avons appris que le maintien de la paix assigne des rôles divers et que la plus grande responsabilité incombe, dans ce domaine, aux grandes Puissances. Telle est la leçon que nous avons tirée des heures les plus graves de la vie de notre nation, une leçon beaucoup plus forte que toutes les théories conçues dans les écoles et les laboratoires. En conséquence, notre désir a été de poursuivre cette forme nouvelle de coopération internationale, née de notre lutte commune contre les ennemis de l'humanité, et incarnée par l'Organisation des Nations Unies, par le Conseil de sécurité et ses cinq membres permanents, à qui incombe un rôle spécial.

Nous avons accepté comme le fondement même de l'Organisation des Nations Unies le principe de l'entente et du compromis. C'est là pour l'Organisation des Nations Unies la seule façon d'accomplir sa tâche et de réaliser ses desseins. C'est pourquoi, chaque fois qu'elle l'a pu, ma délégation s'est efforcée de favoriser la conciliation et l'entente; elle a été de celles qui ont toujours fait appel, bien que ce fût souvent en vain, à la bonne entente.

Je dois avouer que la constatation des désaccords existants n'est guère encourageante. Nous comprenons toutefois que cela ne peut être dû à la position spéciale des cinq membres permanents du Conseil. Nous nous sommes opposés aux clamours et à la propagande de ceux qui croient qu'en abolissant ces droits spéciaux, ils pourront améliorer l'Organisation toute entière. Nous comprenons parfaitement que nous vivons dans une période de transition durant laquelle les effets de la guerre sont encore en voie de liquidation et que les divergences et les différends qui séparent les principaux alliés sont beaucoup plus considérables qu'à l'époque où nous avions à faire face à un seul grand problème: la victoire sur l'ennemi.

Cependant, mon Gouvernement estime qu'un accord sur toutes les questions litigieuses est non seulement possible, mais absolument essentiel. La condition préalable d'un tel accord, qui pourrait devenir la base d'une coopération harmonieuse, c'est une compréhension exacte des manières divergentes dont on aborde les divers problèmes internationaux. Tous les efforts doivent être tentés en vue d'atténuer ces divergences de vues, en respectant de part et d'autre et en gardant constamment présent à l'esprit ce but final qui nous est commun à tous, la paix. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrons gagner la paix comme nous avons gagné la guerre.

The Polish delegation spoke in the Security Council for those countries which wished to see this collaboration maintained, strengthened and extended. We based our conception of international collaboration on the principles of law, justice and national sovereignty, rejecting violence, force and any form of pressure. We rejected also the alleged solidarity which resembles the solidarity between the horse and the rider. Our will for peace is dictated not by weakness, but by our moral strength. We wanted the United Nations, and the Security Council in particular, to be organs of harmonious co-operation for the maintenance of peace and general prosperity. It is not the fault of the Polish delegation that many of these aims have not been achieved and many a problem has remained unsettled.

Considering that fascist centres, if allowed to continue, may become a source of political complications and endanger the peace, the Polish delegation submitted to the Security Council and later to the General Assembly a proposal to extinguish the centres of fascist unrest and aggression in Spain and thus to bring to an end the regime brought about by the war which Germany and Italy waged against the Spanish people. We found, however, with regret, that a bloc of nations, contrary to their own interests and acting against the will of the majority, has made impossible even the simple re-affirmation of the resolution of the General Assembly of 12 December 1946.¹

It was not Poland which supported the monarcho-fascist regime of terror and civil war in Greece. We have consistently tried, along with all the nations which defend the cause of peace and security, to liquidate that centre of civil war which constitutes a great danger to south-eastern Europe. We opposed those who, in spite of the unanimous resolution that no foreign aid should be used for political purposes, went on pouring arms, ammunition and money to keep the fires of civil war burning, notwithstanding the fact that at the same time most war-stricken nations of Europe were being refused economic aid for reconstruction, aid which is due to them, and that that refusal was motivated by purely political reasons.

We strongly advocated the withdrawal of foreign troops from the territory of war-torn Greece and demanded that the Greek nation, which has a glorious tradition of fighting for freedom, should be allowed the right of self-government according to its own will, without foreign intervention.

Bearing in mind the General Assembly's resolution of 14 December 1946,² we demanded, in conformity with the principles of sovereign equality of nations, the withdrawal of foreign troops

¹See *Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session, resolution 39(I).*

²Ibid., resolution 41(I).

La délégation polonaise a parlé au Conseil de sécurité au nom des pays qui désirent que cette collaboration soit maintenue, renforcée et étendue. Nous avons fondé notre conception de la collaboration internationale sur les principes du droit, de la justice et de la souveraineté des nations, rejetant la violence, la force et toutes les formes de pression. Nous avons rejeté également cette prétendue solidarité qui fait penser à celle qui peut exister entre le cheval et son cavalier. Notre désir de paix n'est pas dicté par la faiblesse, mais par notre force morale. Nous désirons que l'Organisation des Nations Unies, et le Conseil de sécurité en particulier, soient des organes de coopération harmonieuse pour le maintien de la paix et de la prospérité générale. Ce n'est pas la faute de la délégation polonaise si beaucoup de ces objectifs n'ont pas été atteints et si bien des problèmes sont restés sans solution.

Considérant que les foyers fascistes, si on leur permet de subsister, risquent de devenir une source de complications politiques et de dangers pour la paix, la délégation polonaise a soumis au Conseil de sécurité, et plus tard à l'Assemblée générale, une proposition tendant à éliminer les foyers fascistes de trouble et d'agression qui existent en Espagne, pour en finir ainsi avec un régime installé à la faveur de la guerre que l'Allemagne et l'Italie ont menée contre le peuple espagnol. Or, nous avons dû constater avec regret qu'un bloc de nations, agissant contrairement à leurs propres intérêts et au mépris de la volonté de la majorité, ont rendu impossible jusqu'à la simple réaffirmation de la résolution de l'Assemblée générale en date du 12 décembre 1946.¹

Ce n'est pas la Pologne qui a soutenu, en Grèce, le régime monarcho-fasciste de terreur et de guerre civile. Nous nous sommes constamment efforcés, avec toutes les nations qui soutiennent la cause de la paix et de la sécurité, de liquider ce foyer de guerre civile qui constitue un grand danger pour le sud-est de l'Europe. Nous nous sommes opposés à ceux qui, en dépit de la résolution unanime prescrivant qu'aucune aide étrangère ne doit être utilisée à des fins politiques, ont continué de fournir des armes, des munitions et des subsides pour entretenir le feu de la guerre civile, sans égard au fait que, dans le même temps, la plupart des nations d'Europe durement frappées par la guerre se voyaient refuser, pour leur reconstruction, l'aide économique qui leur était due, et que ce refus était motivé par des raisons purement politiques.

Nous avons fermement préconisé le retrait des troupes étrangères du territoire de la Grèce déchirée par la guerre; nous avons demandé que la nation grecque, dont on connaît la glorieuse tradition de lutter pour la liberté, puisse faire valoir son droit à l'autonomie selon sa propre volonté et sans intervention étrangère.

Ayant présenté à l'esprit la résolution de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1946², nous avons demandé, conformément aux principes de l'égalité souveraine des nations, le retrait des

¹Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de sa première session, résolution 39 (I).*

²Ibid., résolution 41(I).

from Greece, from Indonesia, from Egypt and from Palestine.

Poland demanded an effective disarmament and an effective control of weapons of mass destruction. Having started disarmament in our own country, we submitted plans both for disarmament of conventional weapons and for control of atomic energy. Instead, we find that no progress has been made, that atomic bombs are being manufactured and stockpiled, that experiments with new weapons are being continued and that a threat of bacteriological war is becoming real. We wanted to end the war of nerves which was started on 5 August 1945 by the blast in Hiroshima and which since has been fought in the hearts and minds of the common people of the world. We wanted to see the warmongers branded and outlawed and mutual confidence installed in their place, because what is lacking most in our work is mutual confidence.

All these set-backs, however, have not undermined the confidence of our people in the United Nations. We continue to stand firmly on the principles of the Charter which we have signed and we fight for the sanctity of all treaties and agreements which have been concluded.

In the framework of our foreign policy we shall continue to participate actively in the solution of all international problems and shall not confine ourselves to the role of spectators. We shall vigorously attempt to influence the course of events and, acting in conformity with our right to national existence, we shall fight to restrain aggression and to bring about a consolidation of all constructive forces for peace. We shall try to steer the course of national feelings and world economy on the road to peace and to strengthen the dearly bought independence and sovereignty of the nations of Europe. We shall try to consolidate the efforts of all Member States in order to assure the economic reconstruction of the world and to bring about a general prosperity based on new economic foundations. It is another lesson of this past war that not only peace and war are indivisible — prosperity is indivisible as well.

There is no return to a Europe of the past. The economic and political structure of that Europe was the cause of the war. We note with regret the attempt to eliminate distinctions between aggressors and victims, between those who supported the aggressor under the cover of neutrality and those who carried the heavy burden of the war to the very end.

New criteria are being put forward and from them derive the claims for help and reconstruction of Germany at a time when her victims are being barred from most needed commodities. History teaches that the economic hegemony of Germany has always resulted in political hegemony and that both have then created the war machinery which in time was let loose.

troupes étrangères de Grèce, d'Indonésie, d'Egypte et de Palestine.

La Pologne a réclamé le désarmement effectif et un contrôle efficace des armes de destruction massive. Ayant commencé le désarmement dans notre propre pays, nous avons présenté des plans de désarmement, tant en ce qui concerne les armes de type classique que le contrôle de l'énergie atomique. Mais nous devons constater qu'aucun progrès n'a été réalisé, que l'on continue de fabriquer et de stocker des bombes atomiques, d'expérimenter des armes nouvelles, et que le danger de la guerre bactériologique est devenu réel. Nous voulions mettre un terme à la guerre des nerfs qui avait débuté le 5 août 1945 par l'explosion d'Hiroshima et qui, depuis, se poursuit dans le cœur et dans l'esprit du menu peuple du monde entier. Nous voulions voir les fauteurs de guerre stigmatisés et mis hors la loi pour faire place à la confiance mutuelle, car ce qui nous manque le plus, dans nos travaux, c'est bien la confiance mutuelle.

Tous ces échecs, toutefois, n'ont pas miné la confiance de notre peuple dans les Nations Unies. Nous continuons à maintenir fermement les principes de la Charte que nous avons signée, et nous combattons pour l'inviolabilité de tous les traités et de tous les accords qui ont été conclus.

Dans le cadre de notre politique étrangère, nous continuerons de participer activement à la solution de tous les problèmes internationaux et nous ne nous bornerons pas à jouer le rôle de spectateur. Nous nous efforcerons énergiquement d'influer sur le cours des événements, et agissant en conformité avec nos droits à l'existence nationale, nous lutterons pour faire échec à l'agression et pour obtenir l'union solide de toutes les forces constructives pour la paix. Nous nous efforcerons de guider les sentiments nationaux et l'économie mondiale sur la route de la paix, et de fortifier l'indépendance et la souveraineté que les nations de l'Europe ont si chèrement acquises. Nous nous efforcerons de coordonner les efforts de tous les Etats Membres en vue d'assurer la reconstruction économique du monde et d'amener une prospérité générale reposant sur de nouvelles bases économiques. C'est là une autre des leçons de la dernière guerre: non seulement la paix et la guerre sont indivisibles, mais la prospérité, elle aussi, est indivisible.

Il n'est pas de retour possible à l'Europe du passé. La structure économique et politique de cette Europe-là a été la cause de la guerre. Nous constatons avec regret que certains s'efforcent d'obtenir que l'on ne fasse plus le départ entre les agresseurs et les victimes, entre ceux qui ont soutenu l'agresseur sous le couvert de la neutralité et ceux qui ont porté jusqu'à la fin le lourd fardeau de la guerre.

On propose de nouveaux criteriums et l'on prétend aider et reconstruire l'Allemagne alors que les victimes de celle-ci sont encore privées des biens les plus nécessaires. L'histoire nous apprend que l'hégémonie économique de l'Allemagne a toujours eu pour résultat son hégémonie politique, deux conditions qui ont contribué à la création de la machine de guerre qui, le moment venu, fut mise en mouvement.

If it is possible today, on this side of the Atlantic, to think of war, I say that to my people, who twice in one generation have seen world war and occupation, to the men and women of Warsaw who are being denied mechanical tools and with their bare hands are removing the rubble from the streets of Warsaw, the very thought of war is beyond the realm of possibility. That is why we say that there is no return to a Germany which may become a centre for future aggression.

In the coming year the Security Council will be faced with many difficult problems which will require speedy solution. The war in Indonesia is still being fought, Franco is still oppressing the people of Spain, foreign troops are maintained in many countries and the majority of the people of Greece are still forced to tolerate a Government imposed upon them.

The peoples of the world expect from the Security Council that in the next year it should bring about real disarmament and solve all the problems of international collaboration and the problem of placing an international police force at the disposal of the Security Council. My Government is watching with great anxiety the developments in Palestine which may require the intervention of the Security Council.

I may assure members that even from outside the Security Council we shall continue to watch their efforts with the greatest of interest, and we pledge here again our full support of all new decisions which may lead to the realization of the aims of the Charter, because peace in our time and for future generations depends upon it.

On his way to the Congress of the Socialist Party, the chief representative of Poland, Mr. Oscar Lange, whose name will always be associated with Poland's work in the United Nations during its first two years of existence, sent to us the following letter addressed to the members of the Security Council, which, with the permission of the President, I shall now read:

"I regret very much that urgent political business at home prevents me from participating personally in this meeting of the Security Council, which is the last attended by the representative of Poland. I should like, however, to take this occasion to express my words of appreciation for the friendly co-operation shown to me by all my colleagues and by those with whom I have been associated during the two years of Poland's term in the Security Council. It was a great honour for my country to have been entrusted with the high office of membership in the Security Council. To me, personally, it has been a great privilege to be associated with and to be a colleague of all of you.

"As the representative of a non-permanent member of the Security Council, elected by the General Assembly, the representative of Poland has always considered himself as a mandatary of all the United Nations, a mandatary entrusted

9

S'il est possible aujourd'hui, de ce côté de l'Atlantique, de penser à la guerre, je dois dire que pour notre peuple, qui à deux reprises en l'espace d'une génération a connu la guerre mondiale et l'occupation, pour les hommes et pour les femmes de Varsovie qui, privés d'outils mécaniques, travaillent, de leurs mains nues, au déblaiement des décombres dans les rues de leur ville, la pensée même de la guerre est au delà du domaine des possibilités. C'est pourquoi nous déclarons qu'il ne peut y avoir de retour à une Allemagne capable de devenir un foyer d'agression dans l'avenir.

Au cours de l'année qui va commencer, le Conseil de sécurité devra faire face à de nombreux problèmes difficiles qui demanderont une solution rapide. La guerre en Indonésie se poursuit toujours ; Franco continue à opprimer le peuple d'Espagne ; des troupes étrangères séjournent encore dans de nombreux pays et la majorité du peuple grec reste forcée de tolérer un Gouvernement qui lui a été imposé.

Les peuples du monde espèrent que le Conseil de sécurité, au cours de l'année prochaine, pourra réaliser un véritable désarmement et résoudre tous les problèmes de la collaboration internationale ainsi que la question consistant à mettre une force de police internationale à la disposition du Conseil de sécurité. Mon Gouvernement suit très attentivement l'évolution de la situation en Palestine, qui risque d'exiger l'intervention du Conseil de sécurité.

Je puis assurer les membres du Conseil de sécurité que même en dehors du Conseil, nous ne cesserons de suivre leurs efforts avec le plus grand intérêt et nous nous engageons de nouveau à soutenir pleinement toutes les décisions nouvelles susceptibles de conduire à la réalisation des desseins proclamés dans la Charte, car la paix de notre temps et la paix pour les générations futures en dépendent.

En route pour assister au congrès du parti socialiste, M. Oscar Lange, chef de la délégation polonaise, dont le nom sera toujours lié à l'œuvre de la Pologne au sein de l'Organisation des Nations Unies pendant ses deux premières années d'existence, a adressé aux membres du Conseil de sécurité la lettre suivante dont je vais maintenant donner lecture avec la permission du Président :

"Je regrette beaucoup que des affaires politiques urgentes m'empêchent de participer à cette séance du Conseil de sécurité, la dernière à laquelle assiste le représentant de la Pologne. J'aimerais toutefois saisir l'occasion de remercier tous mes collègues et tous ceux avec lesquels j'ai été en rapport pendant les deux années qu'a duré le mandat de la Pologne au Conseil de sécurité, du concours amical qu'ils m'ont tous apporté. Ce fut un grand honneur pour mon pays que d'être investi des hautes fonctions de membre du Conseil de sécurité. Pour moi personnellement, ce fut un grand privilège d'avoir été votre collègue à tous.

"En tant que représentant d'un membre non permanent du Conseil de sécurité, élu par l'Assemblée générale, le représentant de la Pologne a toujours considéré qu'il était le mandataire de toutes les Nations Unies et qu'il était de ce fait respon-

with the responsibility for international peace and security. It is this responsibility which should take precedence over any narrow nationalist or special interest. I have tried to live up to it according to the best of my conscience and wisdom. It is not for me to judge to what extent I have been successful.

"As the representative of a non-permanent member of the Security Council, the representative of Poland has always been conscious of the special role entrusted by the Charter to the permanent members. This role, which results from fundamental facts of history which none of us can change, imposes on the permanent members a special duty, the duty of seeking agreement and conciliation, the duty of refraining from using this Council or any other organ of the United Nations as a means for organizing groups of countries or world opinion against any of the Powers.

"The representative of Poland has made every effort to promote agreement among the members of the Security Council, particularly among the permanent members. Such efforts were made by Mr. Modzelewski in connexion with the Greek question during the sessions in London. Such efforts were made by myself, or by my colleague, Mr. Katz-Suchy, in connexion with the questions of Iran, Spain and Greece, in connexion with the problems of admissions to membership, of disarmament and atomic energy, of the armed forces to be placed at the disposal of the Security Council and many others. Some of the efforts were successful, others were not, but we are not disengaged because we firmly believe in the future of the United Nations and in the special role entrusted to the security Council within the framework of our Organization. As firm supporters of the United Nations, we have done everything in our power to maintain the authority of the Security Council, for example, in the cases of Indonesia and Egypt. For the same reason we advocated rapid and radical disarmament, a position which my Government continues to uphold.

"I should like to convey my greetings to the new members of the Security Council. I wish them will stay in my memory. The personal associations which, by the wish of the General Assembly, have been assigned to them.

"For me personally, the time spent as a member of the Security Council will always remain one of the most valuable periods of my life. The debates we have had and all those who participated in them will stay in my memory. The personal associations formed will, I hope, continue. For this reason I refrain from taking leave of my friends assembled at this table. Instead, I wish them all a happy New Year, a year of successful work for the benefit of the United Nations." Signed: Oscar Lange.

sable de la paix et de la sécurité internationales. C'est à cette responsabilité qu'il faut donner la primauté sur tous les intérêts limités au domaine national ou particulier. Je me suis efforcé de mettre en œuvre ces principes avec toute la conscience possible et dans toute la mesure de mes moyens. Ce n'est pas à moi d'apprécier dans quelle mesure j'ai réussi.

"En tant que représentant d'un membre non permanent du Conseil de sécurité, le représentant de la Pologne a toujours eu conscience du rôle spécial que la Charte confère aux membres permanents du Conseil. Ce rôle, qui est la conséquence de faits historiques fondamentaux auxquels aucun d'entre nous ne saurait rien changer, impose aux membres permanents un devoir particulier, celui de rechercher l'accord et la conciliation, celui de renoncer à utiliser le Conseil de sécurité ou tout autre organe des Nations Unies comme instrument servant à organiser des groupes de pays ou des mouvements d'opinion mondiaux dirigés contre une Puissance quelconque.

"Le représentant de la Pologne a tout fait pour amener l'accord entre les membres du Conseil de sécurité, en particulier entre les membres permanents. On se rappellera les efforts déployés par M. Modzelewski, au cours des sessions de Londres, en ce qui concerne la question grecque. Qu'il me soit permis également de mentionner ceux que mon collègue, M. Katz-Suchy, ou moi-même avons déployés lors de l'examen de la question iranienne, de la question espagnole et de la question grecque, du problème de l'admission de nouveaux membres, de celui du désarmement et de l'énergie atomique, de la question des forces armées à mettre à la disposition du Conseil de sécurité, et de beaucoup d'autres questions. Certains de ces efforts ont été couronnés de succès, d'autres sont restés vains ; néanmoins, nous n'avons pas perdu courage car nous croyons fermement en l'avenir de l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'en la valeur du rôle particulier qui a été confié au Conseil de sécurité dans le cadre de l'Organisation. Accordant notre ferme soutien à l'Organisation des Nations Unies, nous avons fait tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir l'autorité du Conseil de sécurité, notamment dans l'affaire indonésienne et dans l'affaire d'Egypte. Pour la même raison, nous avons préconisé un désarmement rapide et complet, et mon Gouvernement n'a pas modifié son attitude à cet égard.

"Je voudrais maintenant saluer les nouveaux membres du Conseil de sécurité. Je leur souhaite le plus grand succès dans l'accomplissement des lourdes tâches qui leur incombent, par la décision de l'Assemblée générale.

"Pour ma part, la période pendant laquelle j'ai participé aux travaux du Conseil de sécurité sera toujours pour moi l'une des époques les plus précieuses de ma vie. Le souvenir de nos délibérations et de tous ceux qui y participèrent ne s'effacera pas de mon esprit. J'espère également que les relations personnelles que nous avons nouées ne seront pas rompues. C'est pourquoi je ne dirai pas adieu aux amis assemblés autour de cette table ; je leur souhaite une bonne année, une année de travail fructueux pour le plus grand bien des Nations Unies." Signé : Oscar Lange.

I have been acting with the Polish delegation in various capacities during the past year and a half. The time I have been associated with the Security Council I shall always consider as the most important period of my life. It was a great honour and privilege to be allowed to be associated with its members, to learn statesmanship from all of them and to represent Poland in the Security Council.

With the end of the year, let me wish all the members of the Security Council personally, to their Governments and to the people they represent, every happiness and success in their work.

I should like to convey my greetings to the new members of the Security Council. My special greetings go to the Ukrainian Soviet Socialist Republic which, in accordance with the principle of equitable geographical distribution, and in spite of the ill effects of those who wanted to see it barred, is taking Poland's place on the Security Council.

Let me once more express my thanks for the help I have been given here by all the members of the Security Council and their delegations, by the Secretary-General, Mr. Trygve Lie, by the Assistant Secretary-General, Mr. Sobolev, and by all the members of the Secretariat and the Press who, in their various capacities, have made our work possible. To all of you then go my best wishes at this solemn moment.

The PRESIDENT: In the name of the Security Council I should like to thank the representatives of Brazil and Poland most warmly for their statements of cordiality to the Security Council and I should like to express my personal regret at their departure from this body. I am also sure that I express the sincere sentiment of the members of the Security Council in conveying to the representatives of Brazil and Poland the genuine regret of the Security Council at their departure.

I should like now to make a few remarks as representative of AUSTRALIA. The Security Council has now completed its first two years of operation and Australia, one of the six members originally elected by the General Assembly, has completed its term of office.

For my part, personally, I feel it would be more fitting if the few remarks which it is my privilege to make were being made by one or another of my predecessors who represented Australia on the Security Council, who have known the work of the Security Council for a far longer period than it has been my own privilege to know it.

At all events, I am certain that my predecessors would wish, as I now wish, to declare on this occasion their warm appreciation for the help and courtesy which the Australian representatives on this body have invariably received and to express regret at the ending, in this particular context, of personal relations which we think have always

Pendant les dix-huit mois qui viennent de s'écouler, j'ai été appelé à agir, à des titres divers, au nom de la délégation polonaise. Je me souviendrai toujours de l'époque où j'ai pris part aux travaux du Conseil de sécurité comme de la période la plus importante de ma vie. Ce fut pour moi un grand honneur et un grand privilège d'avoir eu la possibilité de collaborer avec les membres du Conseil, d'apprendre d'eux tous l'art de la politique internationale et de représenter la Pologne au Conseil de sécurité.

En cette fin d'année, qu'il me soit permis de souhaiter à tous les membres du Conseil de sécurité, en mon nom personnel, ainsi qu'à leurs Gouvernements et aux peuples qu'ils représentent, tout le bonheur possible et la réussite la plus complète dans leurs travaux.

Je voudrais également saluer les nouveaux membres du Conseil de sécurité et notamment la République socialiste soviétique d'Ukraine qui, conformément au principe d'une répartition géographique équitable, et malgré les efforts mal intentionnés de ceux qui voulaient la voir écarter, succède à la Pologne au Conseil de sécurité.

Je tiens à exprimer une fois de plus ma gratitude pour l'aide que j'ai reçue ici de tous les membres du Conseil de sécurité et de leurs délégués, de M. Trygve Lie, Secrétaire général, de M. Sobolev, Secrétaire général adjoint, ainsi que de tous les membres du Secrétariat et de la presse qui, chacun dans leur domaine, ont rendu possible notre activité. A eux tous, en cet instant solennel, j'adresse mes meilleurs vœux.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Au nom du Conseil de sécurité, je tiens à remercier vivement le représentant du Brésil et celui de la Pologne des déclarations cordiales qu'ils viennent de faire au Conseil de sécurité, et je dirai combien, personnellement, je regrette leur départ. Je suis certain de me faire l'interprète des sentiments de tous les membres du Conseil de sécurité en leur exprimant à tous deux les regrets sincères qu'il prouve le Conseil à les voir partir.

Qu'il me soit permis maintenant de prendre la parole en tant que représentant de l'Australie, pour présenter quelques observations. Le Conseil de sécurité a maintenant derrière lui deux années d'exercice et l'Australie, l'un des six membres élus à l'origine par l'Assemblée générale, arrive maintenant à l'expiration de son mandat.

J'aurais, quant à moi, préféré que le privilège de faire ici quelques remarques revint à l'un de ceux qui, avant moi, ont représenté l'Australie au Conseil de sécurité et qui, plus longtemps qu'il ne m'a été donné de le faire, ont participé aux travaux du Conseil.

Du moins, je suis persuadé que mes prédecesseurs auraient tenu, comme moi maintenant, à adresser en cette occasion au Conseil leurs vifs remerciements pour l'aide et la courtoisie que les représentants de l'Australie au sein de cet organe y ont toujours trouvées, et à exprimer leurs regrets de voir prendre fin, ici, des relations person-

been friendly and cordial. I include in these remarks the Secretary-General, Mr. Trygve Lie, and both the Assistant Secretary-General, Mr. Sobolev, and the Secretary, Mr. Protitch.

Australia has been conscious of its own very real responsibility, as one of the original members of the Security Council, to assist in ensuring that the foundation on which the Security Council could develop into a vital organ, fulfilling the purposes for which it was established, were well and soundly laid. We have also been conscious of our responsibility, as an elected member of the Security Council, to the whole body of the United Nations.

Looking back on the work of the Security Council over the period of Australia's membership, the members will note that it has been one of the features of that period that the task of organization has had to proceed simultaneously with the facing by the Security Council of a large number of complex and difficult problems. In such circumstances, it is a matter for satisfaction that the Security Council has been able to proceed as far and as fast as it has done with the establishment of its organizational structure. This development was, of course, helped by the work of the Preparatory Commission and of the Committee of Experts of the Security Council, which did a great deal of the necessary fundamental work.

The rules of procedure of the Security Council, while they are still incomplete and in need of some revision, have for the most part enabled the Council to conduct its business in an orderly, if not always an expeditious, manner. Furthermore, the Security Council has fulfilled its role in the appointment of a Secretary-General and in the election of the members of the International Court of Justice. Again, it has examined both last year and this year a large number of applications for new membership in the United Nations. At the same time, while such basic procedures have been laid down, I must state frankly that in one respect the Australian Government has felt reason, and has frequently said so, for serious concern. I refer, of course, to the way in which the voting procedure provided in Article 27 of the Charter has been interpreted and exercised by certain of the permanent members.

I have no intention at this time to enter into a detailed discussion of this question. None the less, it is the view of my Government that unless the permanent members exercise the privilege given them by the Charter with moderation, with a sense of responsibility and in the spirit of co-operation, the Security Council can never fulfil the functions assigned to it as a basic instrument of the United Nations.

It is our hope that in the coming year the permanent members will pay due regard to the views expressed by an overwhelming majority of the Members of the United Nations during the recent General Assembly, and that appropriate procedures may be worked out which will enable the Security Council to operate efficiently and effectively.

nelles qui, à notre sens, ont toujours été empreintes d'une cordialité amicale. Il va sans dire que ces remarques s'appliquent à M. Trygve Lie, Secrétaire général, ainsi qu'à M. Sobolev, Secrétaire-général adjoint et à M. Protitch, Secrétaire.

L'Australie a eu pleinement conscience de la responsabilité véritable qui lui incombaît, en tant que l'un des premiers membres élus au Conseil de sécurité, de contribuer à assurer l'établissement de bases justes et solides sur lesquelles le Conseil de sécurité puisse devenir l'organe essentiel capable de réaliser les desseins en vue desquels il a été créé. Nous avons été conscients également de notre responsabilité à l'égard de l'ensemble des Nations Unies en qualité de membre élu au Conseil de sécurité.

Si nous nous reportons aux travaux du Conseil de sécurité pendant la durée du mandat de l'Australie, nous constatons que l'un des traits essentiels de cette période a été, pour le Conseil de sécurité, la nécessité de procéder simultanément au travail d'organisation et à l'examen d'un grand nombre de problèmes complexes et difficiles. Dans de telles conditions, il est satisfaisant de constater que le Conseil de sécurité a pu aller si loin et si vite en besogne dans l'établissement de sa structure organique. Evidemment, ce progrès a été favorisé par l'activité de la Commission préparatoire et du Comité d'experts du Conseil de sécurité, qui ont accompli une grande partie de la tâche fondamentale nécessaire.

Le règlement intérieur du Conseil de sécurité, qui certes est encore incomplet et appelle certaines révisions, a néanmoins permis au Conseil de fonctionner avec méthode sinon toujours avec célérité. De plus le Conseil de sécurité a rempli le rôle qui lui était assigné dans la nomination du Secrétaire général et dans l'élection des membres de la Cour internationale de justice. En outre, il a examiné, tant l'an passé que cette année, un grand nombre de demandes d'admission à l'Organisation des Nations Unies. Cependant, alors même que cette procédure fondamentale a été établie, je dois dire franchement qu'il est une question dont le Gouvernement australien a cru bon, comme il l'a souligné à mainte reprise, de se préoccuper sérieusement. Je veux parler évidemment de la manière dont certains des membres permanents ont interprété et appliqué la procédure de vote prévue à l'Article 27 de la Charte.

Je n'ai pas l'intention ici d'entrer dans un examen approfondi de la question. Néanmoins, mon Gouvernement estime que si les membres permanents, dans l'exercice du privilège qui leur est accordé par la Charte, ne font preuve de modération, s'ils ne témoignent d'un sentiment certain de leurs responsabilités et d'un esprit de coopération, le Conseil de sécurité ne pourra jamais s'acquitter de la mission qui lui est assignée en tant qu'organe essentiel des Nations Unies.

Nous espérons qu'au cours de l'année qui vient les membres permanents feront droit aux voeux exprimés par la majorité écrasante des Membres des Nations Unies au cours de la récente session de l'Assemblée générale, et que l'accord se fera sur une procédure appropriée permettant au Conseil de sécurité de fonctionner réellement de manière efficace.

It must never be forgotten that all the members of the Security Council — not only the elected members, but all members — have a corporate responsibility to ensure prompt and effective action for the maintenance of international peace and security. After all, the Security Council derives its functions and powers from the Members of the United Nations and acts on their behalf. Such is the democratic principle which must guide all the actions of the Security Council. It follows from this principle that members of the Security Council should place the interests of the United Nations above their national interests. The Security Council must never become the tool or instrument of purely national policies, nor the platform for the conveyance of propaganda of conflicting States or groups of States.

During its own term of office, Australia has endeavoured at all times to examine each question and each issue on its merits, in the light of the purposes and principles of the Charter, without aligning itself with any bloc or group. We recognize and are convinced that the formation of rigid blocs is utterly inimical to the well-being of the United Nations as a whole.

In order that the Security Council may examine each situation or dispute in the light of proved facts rather than of prejudices or preconceived ideas, Australia has insisted at all times on a full investigation of the facts at issue before a decision was taken by the Security Council and has, where necessary, advocated investigations on the spot. In this connexion we believe that we have carried our full share of responsibility in the various Commissions and Committees established for such purposes. I have in mind the Sub-Committee on the Spanish question, the Commission of Investigation concerning Greek frontier incidents and the Consular Commission and the Committee of Good Offices in Indonesia. It is our hope that this practice will become a firm precedent which will be followed by the Security Council.

Without going any further into a review of the specific questions which have come before the Security Council during the period of our membership, I should like to add merely this. In the first two years of its life, the Security Council has faced almost as many important political problems as were handled by the Council of the League of Nations during the existence of that body. The action taken by the Security Council has in many cases been disappointingly slow and, in some cases, ineffective, notably, for example, in the Greek question, where the Council was unable to take any action at all and where the General Assembly was obliged to exercise a secondary responsibility for the maintenance of international peace and security.

In other cases the Security Council, while taking some action, has not yet succeeded in reaching a final solution. I refer particularly to Indonesia, in the case of which, on the initiative of Australia, prompt action was taken earlier this year by a resolution calling for the cessation of hostilities.¹

¹See *Official Records of the Security Council*, Second Year, No. 68, 173rd meeting.

Il ne faut jamais oublier que tous les membres du Conseil de sécurité — non seulement les membres élus, mais tous les membres, sans distinction — sont solidialement responsables d'assurer une action rapide et efficace pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Au demeurant, le Conseil de sécurité tient ses pouvoirs des Membres de l'Organisation des Nations Unies et agit en leur nom. Tel est le principe démocratique qui doit guider le Conseil de sécurité dans tous ses actes. Par suite, les membres du Conseil de sécurité ont le devoir de placer les intérêts de l'Organisation des Nations Unies au dessus de leurs intérêts nationaux. Il ne faut pas que le Conseil de sécurité devienne jamais l'instrument de politiques purement nationales, non plus qu'une tribune où se ferait la propagande d'Etats ou de groupes d'Etats antagonistes.

Au cours de son mandat, l'Australie s'est toujours efforcée d'examiner objectivement toutes les questions et tous les cas, à la lumière des buts et des principes de la Charte, sans jamais calquer son attitude sur celle d'un bloc ou d'un groupe quel qu'il soit. Nous estimons, bien plus, nous sommes convaincus, que la formation de blocs rigides ne peut qu'être extrêmement préjudiciable au bien général des Nations Unies.

Pour que le Conseil de sécurité soit en mesure d'examiner toutes les affaires et tous les différends à la lumière de faits établis, et non en fonction de préjugés ou d'idées préconçues, l'Australie a toujours insisté pour qu'une enquête approfondie ait lieu avant que le Conseil de sécurité prenne une décision, et, le cas échéant, l'Australie a préconisé des enquêtes sur place. A cet égard, nous estimons avoir assumé notre part de responsabilité dans les diverses Commissions et les divers Comités créés à de telles fins. Je pense notamment au Sous-Comité chargé de la question espagnole; à la Commission d'enquête sur les incidents survenus le long de la frontière grecque, à la Commission consulaire et à la Commission de bons offices en Indonésie. Nous espérons que cette pratique constituera un précédent bien établi qui sera suivi par le Conseil de sécurité.

Sans poursuivre la revue des questions dont le Conseil de sécurité a été saisi pendant la durée de notre mandat, je voudrais simplement ajouter ceci : au cours de ses deux premières années d'existence, le Conseil de sécurité a dû faire face à presque autant de problèmes politiques importants que le Conseil de la Société des Nations au cours de toute son existence. Dans bien des cas, les délibérations du Conseil de sécurité ont déçu par leur lenteur et dans certains cas, elles se sont avérées inutiles ; c'est ainsi par exemple que dans la question grecque, le Conseil n'a pu prendre aucune mesure et l'Assemblée générale a dû exercer en second la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Dans d'autres cas, les mesures prises par le Conseil de sécurité n'ont pas abouti à des solutions définitives. Je pense notamment à la question indonésienne ; c'est sur l'initiative de l'Australie¹ qu'une décision rapide a été prise au début de l'année sous la forme d'une résolution tendant à

¹Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Deuxième Année, No. 68, 173^{ème} séance.

However, in spite of all the efforts which the Australian delegation and others have made in the Security Council, the initial impetus has not been followed through as thoroughly and as vigorously as we considered necessary. As a result, although some progress has been made, the cease-fire order is not yet fully effective, and the ultimate political settlement is not yet in sight.

Finally, by way of expressing the Australian point of view on the conduct of the work of the Security Council, I should say that it would seem essential for the Council to press through to a complete solution of the various questions which come before it; and it is a matter for regret that the list of questions of which the Security Council is seized constantly grows longer. Indeed, such an approach to the work before the Council is the more necessary in that the Security Council has during even the very recent period assumed new and in some respects most onerous responsibilities.

I mention, for example, the obligations laid on the Council by virtue of its approval of the Trusteeship Agreement for the former Japanese mandated islands.¹ The Council has also undertaken wide responsibilities in connexion with the Free Territory of Trieste and, most recently of all, in connexion with the implementation of the General Assembly's resolution on Palestine.² All these are considerable and heavy responsibilities which will demand constant attention and the highest degree of political wisdom.

In the whole field of disarmament and the control of atomic energy, Australia has been, I hope I am correct in saying, an active and not unuseful participant in the discussions. We have sought to make a positive contribution in the Atomic Energy Commission and in the Commission for Conventional Armaments. It is true that so far the efforts of those two bodies have proved unavailing in the face of the basic differences of policy among the permanent members of the Council. It is our hope that the coming year will see substantial progress made in this field and also in the organization of armed forces to be put at the disposal of the Security Council. Until such forces have been organized, the Council will always be hampered in the exercise of its responsibility, although we hope that force will never have to be employed to ensure the carrying out of the Council's decisions.

At the close of 1947, therefore, Australia sees in the Security Council an important potential instrument for the maintenance of peace and security. Good progress has been made in organization. Many issues have been faced and debated in the full light of public opinion and have been exposed, if not always completely solved.

la cessation des hostilités. Toutefois, malgré tous les efforts que la délégation australienne et d'autres délégations ont déployés au Conseil de sécurité, l'impulsion initiale n'a pas été suivie jusqu'au bout de façon aussi totale et aussi vigoureuse que nous l'avions jugé nécessaire. Aussi, malgré quelques progrès, l'ordre de cesser le feu n'est pas encore entièrement respecté, et le règlement politique final n'est pas encore en vue.

Qu'il me soit permis, enfin, d'exposer les vues de l'Australie sur la conduite des travaux du Conseil de sécurité: il est essentiel, à notre avis, que le Conseil mette en œuvre tous les moyens en son pouvoir pour parvenir à une solution complète des divers problèmes qui lui sont soumis, et l'on ne saurait constater sans regret que la liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi ne fait qu'allonger. Une telle manière d'aborder les questions soumises au Conseil est d'autant plus nécessaire que cet organe a assumé, au cours de ces derniers mois, des responsabilités nouvelles qui à certains égards sont extrêmement lourdes.

Je citerai par exemple les obligations qui incombent au Conseil du fait de l'approbation qu'il a donnée à l'Accord de tutelle pour les îles antérieurement placées sous mandat japonais.¹ Le Conseil a également assumé de grandes responsabilités au sujet du Territoire libre de Trieste, et plus récemment encore, au sujet de la mise en œuvre de la résolution de l'Assemblée générale relative à la question palestinienne.² Il s'agit là de responsabilités considérables et particulièrement lourdes, qui exigeront une attention constante et une sagesse politique extrême.

Dans le domaine tout entier du désarmement et du contrôle de l'énergie atomique, je crois pouvoir dire que l'Australie a participé de manière active et utile aux délibérations. Nous nous sommes efforcés d'apporter une contribution réelle aux travaux de la Commission de l'énergie atomique et à ceux de la Commission des armements de type classique. Certes, les efforts de ces deux organes se sont jusqu'à présent avérés infructueux du fait des conceptions politiques essentiellement différentes qui divisent les membres permanents du Conseil. Nous espérons qu'au cours de l'année qui va commencer des progrès importants seront réalisés dans ce domaine ainsi que dans l'organisation des forces armées à mettre à la disposition du Conseil de sécurité. Tant que de telles forces n'auront pas été organisées, nous estimons, sans cesser toutefois d'espérer que le recours à la force ne sera pas nécessaire pour assurer l'application des décisions du Conseil, que le Conseil sera toujours géné dans l'exercice de ses responsabilités.

En cette fin d'année 1947, l'Australie voit dans le Conseil de sécurité un instrument essentiel susceptible d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité. Des progrès sensibles ont été réalisés dans le domaine de l'organisation. De nombreuses questions ont été abordées et examinées au grand jour, devant l'opinion publique, et, si le Conseil ne les a pas toujours entièrement résolues, du moins les a-t-il intégralement exposées.

¹See *Official Records of the Security Council*, Second Year, No. 31, and *ibid.*, Supplement No. 8, Annex 17.

²See *Official Records of the second session of the General Assembly, Resolutions*, No. 181 (II).

¹Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Deuxième Année, No 31, et *ibid.*, Supplément No 8, Annexe 17.

²Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale, Résolutions*, No 181(II).

In the last resort, the success of the Council will depend on the support given by all Members of the United Nations. Australia, although after tomorrow it will no longer be a member of the Council, will, for its part, give this support to the utmost. The successful functioning of the Security Council and of all the agencies of the United Nations is, and will continue to be, the cardinal principle of the foreign policy of my country.

In conclusion, I am asked by the Foreign Minister of Australia, Mr. Evatt, to convey his most cordial wishes for the successful functioning of the Council during the coming period.

The meeting rose at 5.25 p.m.

En dernière analyse, le succès du Conseil dépendra de l'appui qui lui sera donné par tous les Membres des Nations Unies. Bien que demain l'Australie cesse d'être membre du Conseil, elle accordera, pour sa part, son appui le plus ferme au Conseil. Travailler au succès du Conseil de sécurité et de tous les organes des Nations Unies est, et demeurera, le principe souverain de la politique étrangère de mon pays.

Pour terminer, M. Evatt, Ministre des Affaires étrangères de l'Australie, me prie de transmettre aux membres du Conseil de sécurité ses vœux les plus cordiaux pour le succès de leurs travaux durant l'année à venir.

La séance est levée à 17 h. 25.

SALES AGENTS OF THE UNITED NATIONS PUBLICATIONS

ARGENTINA

Editorial Sudamericana S.A.
Avenida 500
BUENOS AIRES

AUSTRALIA

H. A. Goddard Pty. Ltd.
255a George Street
SYDNEY, N. S. W.

BELGIUM

Agence et Messageries de la Presse, S. A.
14-22 rue du Persil
BRUXELLES

BOLIVIA

Librería Científica y Literaria
Avenida 16 de Julio, 216
Casilla 972
LA PAZ

CANADA

The Ryerson Press
299 Queen Street West
TORONTO

CHILE

Edmundo Pizarro
Merced 846
SANTIAGO

CHINA

The Commercial Press Ltd.
211 Honan Road
SHANGHAI

COLOMBIA

Librería Latina Ltda.
Apartado Aéreo 4011
BOGOTÁ

COSTA RICA

Trejos Hermanos
Apartado 1313
SAN JOSÉ

CUBA

La Casa Belga
René de Smedt
O'Reilly 455
LA HABANA

CZECHOSLOVAKIA

F. Topic
Narodni Trida 9
PRAHA 1

DENMARK

Einar Munksgaard
Nørregade 6
KØBENHAVN

DOMINICAN REPUBLIC

Librería Dominicana
Calle Mercedes No. 49
Apartado 656
CIUDAD TRUJILLO

ECUADOR

Muñoz Hermanos y Cía.
Nueve de Octubre 703
Casilla 10-24
GUAYAQUIL

EGYPT

Librairie "La Renaissance d'Egypte"
9 Sh. Adly Pasha
CAIRO

ETHIOPIA

Agence éthiopienne de publicité
P. O. Box 8
ADDIS-ABEBA

FINLAND

Akateeminen Kirjakauppa
2, Keskuskatu
HELSINKI

FRANCE

Editions A. Pedone
13, rue Soufflot
PARIS, V^e

GREECE

"Eleftheroudakis"
Librairie internationale
Place de la Constitution
ATHÈNES

GUATEMALA

José Goubaud
Goubeaud & Cía. Ltda.
Sucesor
5a Av. Sur No. 6 y 9a C. P.
GUATEMALA

HAITI

Max Bouchereau
Librairie "A la Caravelle"
Boite postale 111-B
PORT-AU-PRINCE

ICELAND

Bokaverzlun Sigfusar Eymundssonar
Austurstræti 18
REYKJAVIK

INDIA

Oxford Book & Stationery Company
Scindia House
NEW DELHI

IRAN

Bongahe Piaderow
731 Shah Avenue
TEHERAN

IRAQ

Mackenzie & Mackenzie
The Bookshop
BAGHDAD

LEBANON

Librairie universelle
BEYROUTH

LUXEMBOURG

Librairie J. Schummer
Place Guillaume
LUXEMBOURG

NETHERLANDS

N. V. Martinus Nijhoff
Lange Voorhout 9
's-GRAVENHAGE

NEW ZEALAND

Gordon & Gotch, Ltd.
Waring Taylor Street
WELLINGTON

United Nations Association of
New Zealand
P. O. 1011, G.P.O.
WELLINGTON

NICARAGUA

Ramiro Ramírez V.
Agencia de Publicaciones
MANAGUA, D. N.

NORWAY

Johan Grundt Tanum Forlag
Kr. Augustgt. 7A
OSLO

PERU

Librería internacional del Peru,
S.A.
Casilla 1417
LIMA

PHILIPPINES

D. P. Pérez Co.
132 Riverside
SAN JUAN, RIZAL

POLAND

Spoldzielna Wydawnicza
"Czytelnik"
38 Poznanska
WARSZAWA

SWEDEN

A.-B. C. E. Fritzes Kungl.
Hofbokhandel
Fredsgatan 2
STOCKHOLM

SWITZERLAND

Librairie Payot S. A.
LAUSANNE, GENÈVE, VEVEY,
MONTREUX, NEUCHÂTEL,
BERNE, BASEL
Hans Raunhardt
Kirchgasse 17
ZURICH I

SYRIA

Librairie universelle
DAMAS

TURKEY

Librairie Hachette
469 İstiklal Caddesi
BEYOĞLU-İSTANBUL

UNION OF SOUTH AFRICA

Central News Agency
Commissioner & Rissik Sts.
JOHANNESBURG and at CAPETOWN
and DURBAN

UNITED KINGDOM

H. M. Stationery Office
P. O. Box 569
LONDON, S.E. 1
and at H.M.S.O. Shops in
LONDON, EDINBURGH, MANCHESTER,
CARDIFF, BELFAST, BIRMINGHAM
and BRISTOL

UNITED STATES OF AMERICA

International Documents Service
Columbia University Press
2960 Broadway
NEW YORK 27, N. Y.

URUGUAY

Oficina de Representación de
Editoriales
Av. 18 de Julio 1333 Esc. 1
MONTEVIDEO

VENEZUELA

Escrivaría Pérez Machado
Conde a Piñango 11
CARACAS

YUGOSLAVIA

Drzavno Preduzece
Jugoslovenska Knjiga
Moskovska Ul. 36
BEOGRAD